

CANADA

PROCÈS-VERBAL D'AUDIENCE

COUR SUPÉRIEURE
DU QUÉBEC
Chambre des actions
collectives

PROVINCE DE QUÉBEC

DISTRICTS DE MONTRÉAL ET DE TERREBONNE

No :
500-06-001062-203
700-06-000011-207

Référé
de
Salle
prévue
16.08

Date
Le 20 novembre 2020

L'HONORABLE DONALD BISSON, J.C.S.

JB4644

DISTRICT DE MONTRÉAL

500-06-001062-203

JEAN-PIERRE DAUBOIS, personnellement
et ès qualités d'héritier et de liquidateur de
la succession de feu ANNA JOSÉ MAQUET

Demandeur

c.

CENTRE D'HÉBERGEMENT ET DE
SOINS DE LONGUE DURÉE SAINTE-
DOROTHÉE

CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE
SERVICES SOCIAUX DE LAVAL

Défendeurs

Avocats (s)

M^e Patrick Martin-Ménard (P)
Ménard, Martin Avocats

M^e Marie Malavaud (P)
Ménard, Martin Avocats

M^e Jean-Pierre Ménard , Ad. E.
Ménard, Martin Avocats

M^e Jonathan Desjardins-Malette (P)
Morency Société d'Avocats, sencrl

M^e Luc de la Sablonnière
Morency Société d'Avocats, sencrl

M^e Nicolas Déplanche
Morency Société d'Avocats, sencrl

Mme Catherine Marcoux, stagiaire

CANADA

PROCÈS-VERBAL D'AUDIENCE

COUR SUPÉRIEURE
DU QUÉBEC
Chambre des actions
collectives

PROVINCE DE QUÉBEC

DISTRICTS DE MONTRÉAL ET DE TERREBONNE

No :
500-06-001062-203
700-06-000011-207

Référée
de
Salle
prévue
16.08

Date
Le 20 novembre 2020

L'HONORABLE DONALD BISSON, J.C.S.

JB4644

DISTRICTS DE TERREBONNE

700-06-000011-207

ANDRÉ DUMONT

PATRICK DUMONT

Demandeurs

c.

CHSLD PAVILLON PHILIPPE-LAPOINTE

CISSS DES LAURENTIDES

PROCUREUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC

Défendeurs

M^e Gérard Samet (P)

M^e Jonathan Desjardins-Malette (P)
Morency Société d'Avocats, senci

M^e Luc de la Sablonnière (P)
Morency Société d'Avocats, senci

M^e Nicolas Déplanche
Morency Société d'Avocats, senci

Mme Catherine Marcoux, stagiaire

PROCUREUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC

Mis-en cause

M^e Alexandra Hodder (P)
Ministère de la Justice (DGAJ)

M^e Thi Hong Lien Trinh (P)
Ministère de la Justice (DGAJ)

Dossier Daubois: 500-06-001062-203

Avis de gestion et demande de suspension du dossier Dumont (26 octobre 2020)

Dossier Dumont: 700-06-000011-207

Demande re-modifiée en autorisation d'exercer une action collective et pour obtenir le statut de représentant et demande en rejet ou suspension de la demande de modification de la demande d'autorisation d'exercer une action collective, telle que proposée par le demandeur Jean-Pierre Daubois (9 novembre 2020)

Montant : \$

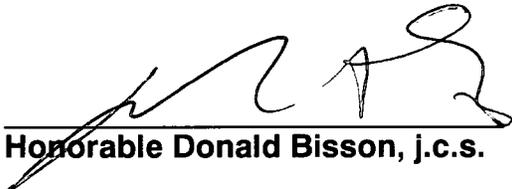
CANADA	PROCÈS-VERBAL D'AUDIENCE	COUR SUPÉRIEURE DU QUÉBEC
PROVINCE DE QUÉBEC		Chambre des actions collectives
DISTRICTS DE MONTRÉAL ET DE TERREBONNE		
No : 500-06-001062-203 700-06-000011-207	Référée de	Salle prévue 16.08
		Date Le 20 novembre 2020
L'HONORABLE DONALD BISSON, J.C.S.		JB4644

Greffier Jean-Pierre Nzeyumuremyi g.a.c.s.	Interprète _____	Sténographe _____
---	---------------------	----------------------

ENREGISTREMENT NUMÉRIQUE					
Audition AM :	Début 9 h 40	Fin	Audition PM :	Début	Fin

Affaires référées au maître des rôles	Résultat de l'audition
---------------------------------------	------------------------

HEURE

9 h 40	<u>OUVERTURE DE L'AUDIENCE</u> Appel de la cause et identification des procureurs
9 h 41	Échange de part et d'autre
9 h 48	<u>JUGEMENT</u> <u>Dans le dossier: 500-06-001062-203 (Daubois) :</u> VU l'absence de contestation et vu que les critères de modification sont remplis; LE TRIBUNAL : ACCORDE l'avis de gestion des demandeurs quant à la modification et autorise les modifications à la demande pour l'autorisation d'exercer une action collective en date des 22 et 30 septembre 2020 ; DISPENSE la notification de la procédure ainsi modifiée;  Honorable Donald Bisson, j.c.s.

CANADA

PROCÈS-VERBAL D'AUDIENCE

COUR SUPÉRIEURE
DU QUÉBEC
Chambre des actions
collectives

PROVINCE DE QUÉBEC

DISTRICTS DE MONTRÉAL ET DE TERREBONNE

No :
500-06-001062-203
700-06-000011-207

Référé
de

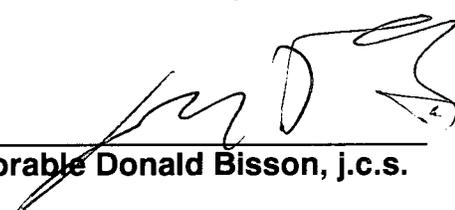
Salle
prévue
16.08

Date

Le 20 novembre 2020

L'HONORABLE DONALD BISSON, J.C.S.

JB4644

9 h 51	Représentations de Me Martin-Ménard
10 h 08	Représentations de Me Samet
10 h 26	Représentations de Me Desjardins-Malette
10 h 27	Pas de représentations de Me Hodder
10 h 27	<p><u>JUGEMENT</u></p> <p>POUR LES MOTIFS ÉNONCÉS VERBALEMENT ET ENREGISTRÉS NUMÉRIQUEMENT, LE TRIBUNAL :</p> <p><u>Dans le dossier 700-06-000011-207- District de Terrebonne (Dumont) :</u></p> <p>LE TRIBUNAL :</p> <p>REJETTE les demandes des demandeurs Dumont pour permission de modifier la demande en autorisation d'exercer une action collective;</p> <p>SUSPEND le dossier Dumont jusqu'à jugement final dans le dossier Daubois (500-06-001062-203);</p> <p>Le tout, sans frais de justice;</p> <p><u>Dans le dossier 500-06-001062-203- District de Montréal (Daubois) :</u></p> <p>LE TRIBUNAL :</p> <p>ACCUEILLE l'avis de gestion et demande de suspension du dossier Dumont;</p> <p>INDIQUE que le dossier Daubois procédera, étant entendu que le dossier Dumont sera suspendu jusqu'à jugement final dans le dossier Daubois</p> <p>Le tout, sans frais de justice.</p> <p> Honorable Donald Bisson, j.c.s.</p>

CANADA

PROCÈS-VERBAL D'AUDIENCE

COUR SUPÉRIEURE
DU QUÉBEC
Chambre des actions
collectives

PROVINCE DE QUÉBEC

DISTRICTS DE MONTRÉAL ET DE TERREBONNE

No :
500-06-001062-203
700-06-000011-207

Référée
de

Salle
prévue
16.08

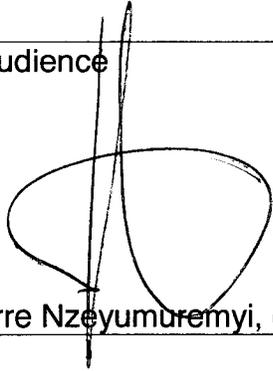
Date

Le 20 novembre 2020

L'HONORABLE DONALD BISSON, J.C.S.

JB4644

10 h 46	Échange
10 h 52	Fin de l'audience


Jean-Pierre Nzeyumuremyi, g.a.c.s.